

HONORAIRES D'AGENCE

LOCATION

(Appartement, villa, maison)

Honoraires à la charge du locataire

(Pour : visite, constitution du dossier, rédaction du bail)

8,00 € T.T.C maximum par m² habitables

(Pour : Etat des lieux)

3,00 € T.T.C maximum par m² habitables

(Honoraires plafonnés aux montant du loyer charges comprises)

Honoraires à la charge du propriétaire

(Pour : visite, constitution du dossier, rédaction du bail)

8,00 € T.T.C maximum par m² habitables

(Pour : Etat des lieux)

3,00 € T.T.C maximum par m² habitables

(Entremise et de négociation)

OFFERT

(Honoraires plafonnés aux montant du loyer charges comprises)

LOCATION

(Parking, garage, local pro ou commerce)

16 % T.T.C du loyer annuel charges comprises partagés par moitié entre le propriétaire et le locataire soit 8% chacun.

GESTION LOCATIVE

**Honoraires de gestion locative + garantie de loyers + détériorations
immobilières + défense et recours + protection juridique**

11,40 % T.T.C des encaissements